COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 391-CX-1759

concernant l'avis au recteur relatif au projet de budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2016-2017

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-onzième réunion tenue le lundi 18 avril 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 5.3.3 a) du *Règlement de régie interne et procédure de délibérations des instances statutaires* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le processus de préparation mis en place pour l'élaboration du budget de fonctionnement 2016-2017 de l'Université;

ATTENDU les orientations budgétaires 2016-2017;

ATTENDU la présentation et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU l'analyse des demandes budgétaires par le comité du budget, présidé par le recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lyse Ricard,
appuyée par monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable au recteur afin que le budget du fonds de fonctionnement pour l'année 2016-2017 soit déposé au conseil d'administration pour adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____
André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 391-CX-1760

concernant le projet du budget du fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2016-2017

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-onzième réunion tenue le lundi 18 avril 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 5.3.3 a) du *Règlement de régie interne et procédure de délibérations des instances statutaires* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les montants estimés des enveloppes budgétaires en immobilisations à utiliser par l'Université du Québec en Outaouais pour la présentation des projets de maintien des actifs, de renouvellement du parc mobilier et de développement des systèmes d'information prévus en 2016-2017;

ATTENDU la présentation et les explications du recteur et du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier,
appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable au recteur afin que le budget du fonds d'investissement pour l'exercice financier 2016-2017 soit déposé au conseil d'administration pour adoption, et ce, tel que réparti dans les enveloppes suivantes :

• Enveloppe de réaménagement	409 000 $
• Enveloppe de rénovation	1 660 000 $
• Résorption du déficit d'entretien accumulé	538 000 $
	2 607 000 $
• Renouvellement du parc mobilier	100 000 $
• Développement des systèmes d'information	294 000 $
	3 001 000 $

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 391-CX-1761

concernant la liste des projets à financer par le fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2016-2017

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-onzième réunion tenue le lundi 18 avril 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le processus de préparation budgétaire;

ATTENDU la présentation de la liste des projets à réaliser avec les disponibilités budgétaires au fonds d'investissement en 2016-2017;

ATTENDU la présentation et les explications du recteur et du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du recteur et celle du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier,
appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable au recteur afin que la liste des projets à financer par le fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2016-2017 soit déposée au conseil d'administration pour adoption, et ce, tel que réparti dans les enveloppes suivantes :

• Enveloppe de réaménagement	440 000 $
• Enveloppe de rénovation	908 000 $
• Résorption du déficit d'entretien accumulé	550 000 $
	1 898 000 $
• Renouvellement du parc mobilier	150 000 $
• Développement des systèmes d'information	294 000 $
	2 342 000 $

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF **ABROGÉE PAR LA RÉSO 393-CX-1773**

RÉSOLUTION 391-CX-1762

concernant l'adoption d'une grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 $

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-onzième réunion tenue le lundi 18 avril 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 5.3.3 alinéas d) et e) du *Règlement de régie interne et procédure de délibérations des instances statutaires* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution 387-CX-1739 du 2 novembre 2015 concernant l'adoption de la grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 $.

D'ADOPTER la nouvelle grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 391-CX-1763

concernant l'octroi d'un contrat de services de câblodistribution à l'Université du Québec en Outaouais

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-onzième réunion tenue le lundi 18 avril 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la nécessité d'offrir les services de câblodistribution aux 198 locataires des résidences et maisons de ville ainsi qu'au Centre sportif et à la Direction des communications et du recrutement;

ATTENDU l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SÉAO du 19 février 2016 au 4 avril 2016;

ATTENDU le rapport du comité d'évaluation concernant l'analyse des soumissions et la recommandation de retenir la proposition de l'entreprise Vidéotron S.E.N.C.;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lyse Ricard,
appuyée par monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat de services de câblodistribution à l'entreprise Vidéotron S.E.N.C. pour la période du contrat de trois (3) ans, soit du 10 mai 2016 au 9 mai 2019 avec la possibilité de reconduire le contrat pour une période additionnelle de deux (2) années, soit du 10 mai 2019 au 9 mai 2021;

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général pour signer ledit contrat et y apporter toute modification jugée utile aux meilleurs intérêts de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____
André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 391-CX-1764

concernant les amendements au *Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais*

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-onzième réunion tenue le lundi 18 avril 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le *Règlement relatif aux frais de scolarité et autres frais* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU qu'en vertu du deuxième paragraphe de l'article 7 dudit règlement, le comité exécutif peut réviser de temps à autre les différents tarifs ou pénalités apparaissant au règlement;

ATTENDU qu'il est nécessaire de revoir l'article 4.4 dudit règlement puisqu'il comporte des difficultés d'application;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier,
appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

DE MODIFIER le *Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais* de la façon suivante :

De remplacer l'article 4.4

4.4 Frais pour chèque retourné

> « *Les frais pour les chèques retournés par une institution financière, avec les mentions suivantes : sans fonds suffisants, arrêt de paiement, fonds non libérés ou fonds non disponibles sont fixés à 25 $. Après un chèque retourné, le dossier de l'étudiant est annoté et ce dernier se voit refuser le privilège de payer par chèque.*
>
> *Toute personne qui fait un chèque sans provision peut toutefois éviter cette pénalité si elle paie ses frais avant que le chèque retourné ne parvienne au Service des finances.* »

Par :

4.4 Frais pour chèque retourné

> « *Les frais pour les chèques retournés par une institution financière sont fixés à 25 $. L'étudiant perd également le privilège d'effectuer ses paiements par chèque, sauf s'il s'agit d'un chèque certifié.* »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____
André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 391-CX-1765

concernant la révision de la *Politique relative aux frais de voyage et aux frais de déplacement*

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-onzième réunion tenue le lundi 18 avril 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique relative aux frais de voyage et aux frais de déplacement* de l'Université du Québec en Outaouais adoptée par la résolution 375-CA-5670;

ATTENDU l'article 12 de ladite politique prévoyant que le comité exécutif révise, minimalement chaque deux (2) ans, les allocations et tarifs indiqués à l'Annexe 1 de la politique;

ATTENDU que les taux de remboursement proposés à la politique correspondent toujours aux conditions du marché;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Harrisson,
appuyée par monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier,

IL EST RÉSOLU :

DE MAINTENIR les allocations et tarifs prévus à l'Annexe 1 de la *Politique relative aux frais de voyage et aux frais de déplacement* tels quels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____
André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 391-CX-1766

concernant l'engagement d'un technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information au Campus de Gatineau

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-onzième réunion tenue le lundi 18 avril 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de technicienne ou de technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information au Campus de Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de monsieur Khaled Louati à titre de technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information au Campus de Gatineau, et ce, à compter du 19 avril 2016;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de monsieur Khaled Louati.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 391-CX-1767

concernant l'engagement d'un magasinier au Service des finances au Campus de Gatineau

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-onzième réunion tenue le lundi 18 avril 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de magasinière ou de magasinier au Service des finances au Campus de Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de monsieur Patrice Hubert à titre de magasinier au Service des finances au Campus de Gatineau, et ce, à compter du 19 avril 2016;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de monsieur Patrice Hubert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 391-CX-1768

concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Département des sciences administratives au Campus de Gatineau

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-onzième réunion tenue le lundi 18 avril 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de secrétaire de direction au Département des sciences administratives au Campus de Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Josée Mercier à titre de secrétaire de direction au Département des sciences administratives au Campus de Gatineau, et ce, à compter du 19 avril 2016;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Josée Mercier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 391-CX-1769

concernant l'engagement d'une préposée au service à la clientèle au Bureau du registraire au Campus de Gatineau

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-onzième réunion tenue le lundi 18 avril 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de préposée ou de préposé au service à la clientèle au Bureau du registraire au Campus de Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Geneviève Bouchard, à titre de préposée au service à la clientèle au Bureau du registraire au Campus de Gatineau, et ce, à compter du 19 avril 2016;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Geneviève Bouchard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 391-CX-1770

concernant l'engagement d'une commis senior - admissions au Bureau du registraire au Campus de Gatineau

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-onzième réunion tenue le lundi 18 avril 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de commis senior - admissions au Bureau du registraire au Campus de Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Denis Harrisson,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Catherine Bourdeau-Brossard, à titre de commis senior - admissions au Bureau du registraire au Campus de Gatineau, et ce, à compter du 19 avril 2016;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Catherine Bourdeau-Brossard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 391-CX-1771

concernant l'engagement d'une chargée de projet en développement et en formation continue au Décanat de la formation continue et des partenariats au Campus de Gatineau

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-onzième réunion tenue le lundi 18 avril 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de chargée ou de chargé de projet en développement et en formation continue au Décanat de la formation continue et des partenariats au Campus de Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Denis Harrisson,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Myriam Nadeau à titre de chargée de projet en développement et en formation continue au Décanat de la formation continue et des partenariats au Campus de Gatineau, et ce, à compter du 19 avril 2016;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Myriam Nadeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général